

# Le visage de la pauvreté en Alsace en 2014

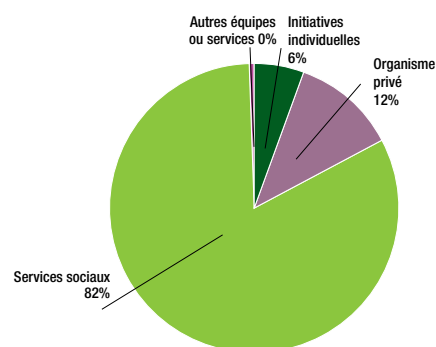
« Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur le fait que la pauvreté est un phénomène complexe, pluridimensionnel, ne pouvant être réduit à sa simple expression monétaire (c'est-à-dire à un niveau insuffisant de ressources économiques pour vivre de façon décente) ». La « pauvreté humaine » a été conceptualisée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour dépasser le seul aspect de manque de ressources -cruel bien entendu car il entame les besoins vitaux de s'alimenter, se vêtir, se loger- afin d'intégrer d'autres dimensions relevant de « l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée » [PNUD 2000]. A Caritas Alsace, les bénévoles sont chaque jour les témoins de cette complexité de la pauvreté, de ses différentes formes. Ils observent aussi bien souvent ses conséquences en termes de délitement du lien social et familial.

**11 532 situations de pauvreté ont ainsi été rencontrées et soutenues en 2014 par les bénévoles de Caritas Alsace Réseau Secours Catholique ; représentant environ 28 830 personnes.**

Ce chiffre, en baisse de 1 631 situations par rapport à 2013, est à observer de près ! En effet, une réorganisation de certaines équipes pour améliorer l'accueil fraternel et l'accompagnement dans le temps aux dépens du distributif, a induit une limitation du nombre des accueils. C'est très marquant à la permanence de l'Arc-en-Ciel à Strasbourg avec 3 077 situations rencontrées, soit 2 000 situations en moins. Par contre, tous les autres lieux d'accueil ont vu globalement leur fréquentation augmenter : des équipes sont montées en puissance suite à leur création récente ou au développement de nouvelles activités : l'équipe du Neuhof à Strasbourg a presque doublé ses accueils (206 à 383 situations), l'espace F. Ozanam à Colmar s'est développé (de 20 à 160 situations), ainsi que les épiceries solidaires de Geispolsheim (de 63 à 104) et Guebwiller (+ 48 situations) ; l'équipe de Rhinau a été créée au cours de l'année 2014. **Cette baisse du chiffre global n'est donc malheureusement pas le signe d'une précarité qui diminue.**

**L'analyse statistique<sup>1</sup> des situations rencontrées permet de cerner les formes de précarité en**

Origine des premiers contacts (%)  
des personnes rencontrées



**présence en Alsace.** Elle révèle au contraire un véritable ancrage des personnes dans la précarité : la présence de personnes déjà connues augmente d'année en année : + 13 % en 4 ans. En 2014, 38 % des personnes rencontrées étaient ainsi déjà connues, 62 % venues dans le cadre d'un premier contact. 82 % des personnes ont été orientées par les services sociaux (contre 79 % en 2013).

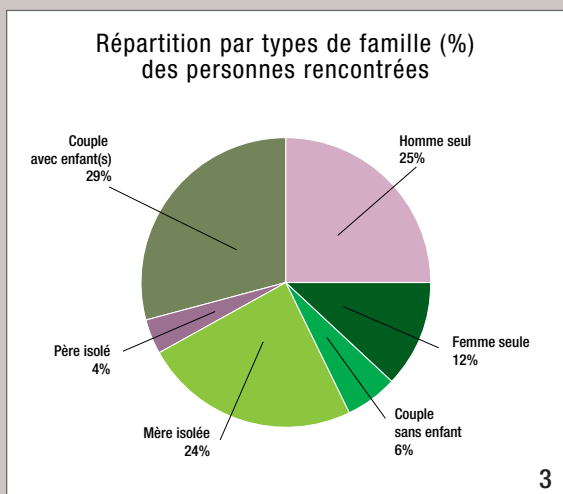
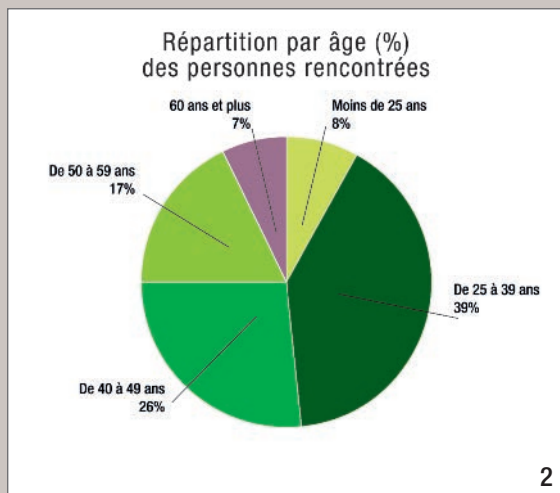
**Les besoins évoqués** par les personnes pour se rendre à Caritas restent sensiblement les mêmes : d'abord une écoute, des conseils, un accueil (87 % des

<sup>1</sup> Statistiques élaborées chaque année à partir de la consolidation des réponses données de manière anonyme par la personne de référence pour chaque situation rencontrée. La personne de référence est l'interlocuteur du bénévole en charge de l'accompagnement. Cet interlocuteur représente un foyer qui peut être composé de sa personne seule ou de toute une famille avec enfants.

personnes), puis une aide alimentaire (71 %). 10 % des personnes évoquent le besoin d'une aide à la mobilité (en hausse de 3 %). Le besoin d'aide aux démarches administratives augmente lui aussi de 3 à 6 %. Ces chiffres des besoins évoqués sont cohérents avec le profil des personnes rencontrées.

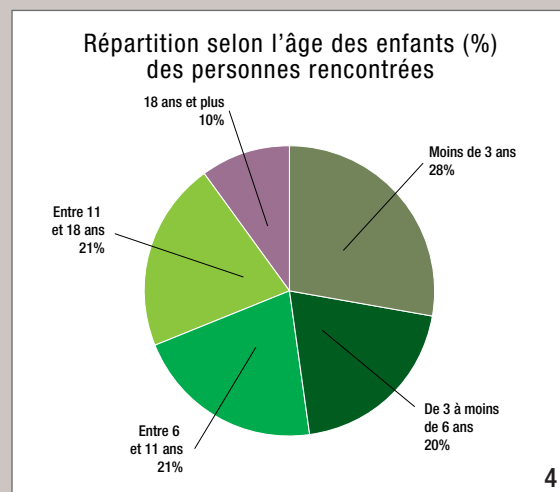
## PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

L'âge moyen des personnes de référence (l'interlocuteur de Caritas) est sensiblement le même que l'année précédente : 85 % des personnes sont en âge de travailler (entre 25 et 59 ans).



## Situation de famille

Au-delà des personnes de référence, le profil des familles évolue légèrement. Contrairement à ces dernières années, la proportion de familles monoparentales est restée stable (28 %), tout comme celle des couples avec enfants (29 %), alors qu'elle



augmentait en 2013. **Ce sont tout de même toujours 57 % des situations qui concernent au moins un enfant**, contre 62 % en 2013. En revanche, **le nombre d'hommes seuls augmente de 3 % et celui de femmes seules de 1 %.**

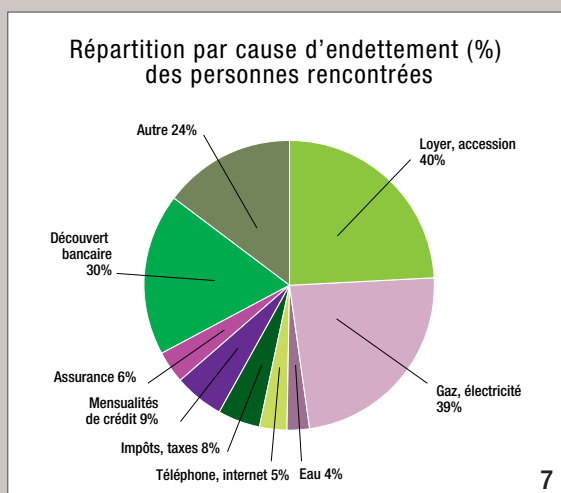
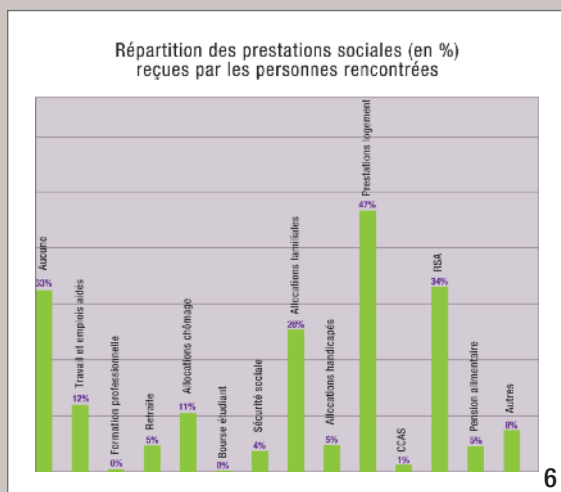
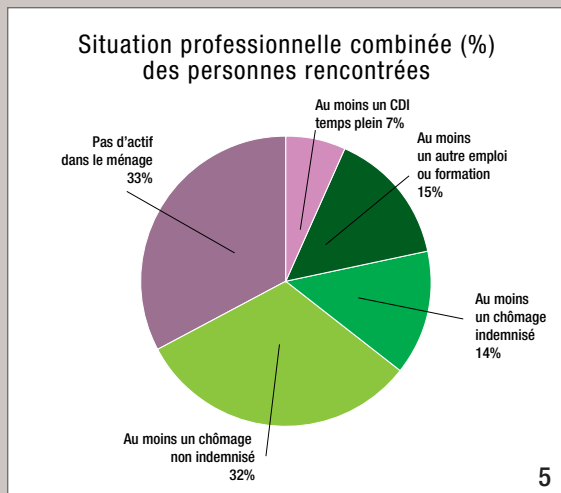
Le nombre moyen d'enfant par famille tend à diminuer légèrement de 2,21 à 2,17 ; mais un tiers des familles a tout de même 3 enfants et plus. La précarité touche toujours **des enfants en bas âge, avec 69 % d'entre eux qui ont moins de 11 ans**. Une exposition des enfants dès leur plus jeune âge à la précarité implique de fait un risque de « précarité humaine » sur le long terme : analphabétisme ou difficultés d'apprentissage sont manifestes, la malnutrition est visible. Aussi, de plus en plus d'équipes proposent un soutien à la parentalité, en complément des actions directement destinées aux enfants (accompagnement scolaire...).

## Liens sociaux

Par ailleurs, Caritas Alsace observe régulièrement **une détérioration des liens familiaux et sociaux** lorsque la précarité est quotidienne : seules 18 % des personnes rencontrées affirment participer à des activités collectives (22 % l'an passé) et 44 % n'ont pas de proche présent sur lequel s'appuyer. En réponse à cela, les équipes développent des propositions d'activités collectives participatives (cf. p30).

## CONDITIONS DE VIE

**L'évolution du profil des personnes accueillies se reflète dans leurs conditions de vie et les ressources dont elles disposent, lesquelles sont directement liées à leur situation professionnelle.**



## Ressources perçues

Ainsi, en même temps que l'on observe une hausse du nombre de personnes seules, on constate une hausse du nombre de personnes sans aucune ressource : 33 % (+ 5 %) et une baisse du nombre de personnes percevant des allocations familiales : 26 % (- 5 %). Le taux de personnes allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) est quant à lui stable depuis 4 ans. Il n'est pas surprenant que les allocataires du RSA aient besoin du soutien de Caritas Alsace. Une enquête du gouvernement réalisée en 2012 par la DRESS<sup>2</sup> affirme que « Percevoir un minimum garanti ne protège pas de la pauvreté monétaire. Un peu plus des ¾ des bénéficiaires du RSA socle et des personnes vivant avec eux sont pauvres en 2012 ».

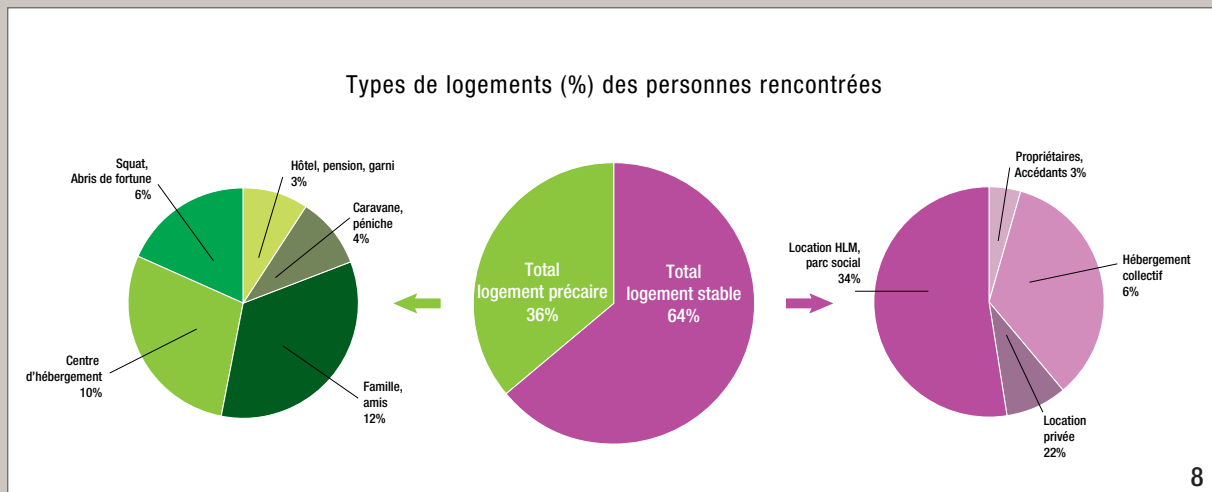
## Situation professionnelle

Les personnes bénéficiaires du RSA ne sont pas nécessairement sans emploi. Cependant, parmi les personnes accueillies à Caritas, **l'absence d'emploi est une composante très largement représentée** : seuls 14 % des personnes de référence sont en situation d'emploi, 1 % en formation professionnelle, 45 % en recherche d'emploi et 40 % inactifs. Les proportions sont les mêmes pour le conjoint des personnes de référence. Au niveau des « **situations professionnelles combinées** », on observe tout de même entre 2013 et 2014 une diminution du nombre de ménages avec aucun actif : de 40 % à 33 %. A l'inverse, le taux de ménage avec « au moins un CDI plein temps » augmente de 5 à 7 %, celui avec « au moins un autre emploi ou formation » de 11 à 15 %. L'emploi n'est donc pas un rempart contre la précarité.

## Revenu mensuel moyen

Le revenu mensuel moyen de l'ensemble des situations rencontrées par Caritas Alsace s'élève à 1 047 € ; « tandis que le revenu médian de la population de France métropolitaine s'élève à 1650 € par mois en 2012 » [études de la DRESS<sup>2</sup>]. Le revenu médian signifie que la moitié de la population gagne plus et l'autre moitié gagne moins. **Les personnes disposant des « transferts seulement »** (31 % des situations) **ont 890 € par mois en moyenne pour vivre** ; celles disposant des seuls revenus du travail (6 %) ont 1 023 € par mois, alors que celles qui disposent « des transferts et du travail » (20 % des situations) disposent de 1 222 €. 10 % des situations bénéficient d'autres ressources en plus » et attei-

<sup>2</sup> DRESS : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques. Enquête réalisée en 2012 auprès de 8 450 personnes bénéficiant d'un minimum social, publiée dans la revue Etudes et Résultats n°0921.



gnent en moyenne 1 156 € de revenu mensuel. On peut rappeler qu'en contrepartie, **33 % des situations ne bénéficient d'aucune ressource.**

### Nature des impayés

Avec ces ressources, il est bien souvent impossible de faire face aux dépenses quotidiennes. **75 % des personnes rencontrées sont en situation d'impayés.** Ce taux de personnes surendettées ne varie pas de manière significative ces dernières années. Par contre, le nombre de personnes ayant déposé un dossier de surndettement diminue : 13 % en 2014, contre 20 % en 2011. Le montant moyen des impayés se maintient toujours en majorité (53 %) en dessous des 1 000 €.

La nature des impayés est sensiblement la même d'une année à l'autre, avec une prédominance des impayés de loyer (40 % des personnes en situation d'impayés sont concernées), d'énergie (39 % pour le gaz et l'électricité). Une hausse est à noter au niveau des découverts bancaires : + 14 % en un an.

### Logement

La répartition des logements ne varie pas significativement d'une année à l'autre : 64 % des personnes ont un logement stable, 36 % vivent dans un logement précaire (caravane, squat, familles, hôtel, centre d'hébergement). Le taux d'effort net —part des dépenses consacrées au logement dans le budget— demeure toujours très important : 21,7 %.

### NATIONALITÉ

#### Nationalité des personnes accueillies

L'identité globale des personnes rencontrées n'évolue pas d'une année à l'autre : 51 % des personnes sont originaires de France et DOM TOM. Parmi les 49 % d'étrangers, on constate une légère hausse des personnes issues du Maghreb (+ 2 %) mais une diminution des personnes originaires d'Europe de l'Est (- 3 %). 66 % des personnes d'origine étrangère sont en France depuis plus de 2 ans (+ 6 % en 2 ans). Le statut des étrangers hors Union Européenne empire : 20 % des étrangers sont déboutés du droit d'asile, sans papiers (14 % en 2012). 46 % ont un statut accordé, provisoire ou définitif (contre 43 % en 2013) et 33 % sont en attente de régularisation (contre 40 %). Si les régularisations diminuent, les efforts d'intégration restent visibles au niveau de la maîtrise du français : 61 % des étrangers maîtrisent le français (+ 6 % en un an).

